

Mise en place et fonctionnement du Conseil Médical

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA.

Objectifs

- Maîtriser la composition et les compétences des instances médicales
- Sécuriser les dossiers soumis à l'avis des instances

Public Visé

Gestionnaires de personnels territoriaux

Pré Requis

Avoir suivi le stage "Indisponibilité physique des fonctionnaires" ou justifier d'une pratique suffisante, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la composition et les compétences des instances médicales
Sécuriser les dossiers soumis à l'avis des instances

Méthodes et moyens pédagogiques

- Travail sur documents types médicaux et administratifs
- Travail sur les cas pratiques communiqués à l'avance par les stagiaires
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, juriste RH spécialiste de la protection sociale

Parcours pédagogique

- **Mise en place de la nouvelle instance unique**
 - Formation plénière
 - Formation restreinte
- **Composition du conseil médical**
 - Collectivités affiliées au CDG
 - Collectivités non affiliées au CDG
 - Désignation des membres du conseil médical et leur rémunération
 - Fonctionnement du secrétariat
- **Organisation des séances**
- **Cas de saisine du conseil médical**
- **Procédure à respecter et contenu du dossier**

Programme adaptable en fonction des stagiaires à partir de leurs cas pratiques

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)	
14.00 Heures	De 4 à 14 Personnes	Inter (Par personne) :	1 320.00
2 Jours		Inter Adhérent (Par personne) :	1 220.00

 Contactez-nous !	Gaëlle DUCHER Responsable Ingénierie Formation	Tél. : 0153391418 Mail : gaelle.ducher@adiaj.org
--	--	---